



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020

Le 24 septembre 2020 à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 septembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Cécile GALHAUT, William GUILLARD, Marie LE COUSIN, François CRAMILLY, Marie-Claude BEAUFILS, Charles LENOIR, Céline DURVICQ, Daniel ROUSSEL, Elisabeth BIDEAUX, Réjan SAUPIN, Sophie LOQUIN, François LANGLOIS, Béatrice TASSERY, Christian LETEURTRE, Josiane POINFOUX, Jean Pierre MOURIER, Rachel FOUCART, Jean-Marie GILLE, Sandrine LECLERC, Paul BONMARTEL, Karine CHERON, Pascal POYE, Monique COURSELLE, Vincent SGARLATA, Céline DELPECH

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Juan Carlos VEGAS à Patrick CALLAIS,

formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Christian LETEURTRE est nommé secrétaire de séance.

Nombre de membres

En Exercice	27
Présents	26
Qui ont pris part à la délibération	27
Pour	27
Contre	0
Abstention(s)	0
Non votant(s)	0

DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Si vous entendez contester la présente décision, vous pouvez saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de sa notification.

Vous pouvez également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivants la réponse. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR UNE CONVENTION TYPE DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE - CM/20/112

Dans le cadre de la « Semaine Bleue » organisée par le Centre social et à destination des seniors de la Ville, des animations sont proposées.

En effet, la Semaine Bleue est l'occasion pour les acteurs qui travaillent auprès des aînés d'organiser tout au long de la semaine, des animations qui permettent de créer des liens entre générations, en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les seniors dans notre société.

Le projet de convention prévoit entre autre la mise à disposition gratuite d'une salle municipale pour permettre le déroulement de l'activité, la gratuité des interventions mises en place par les intervenants.

Il est précisé que les découvertes et/ou démonstrations conventionnées auront lieu uniquement pendant la période de la Semaine Bleue pilotée par le CLIC.

A la lecture de ces éléments, il est demandé au Conseil Municipal son avis sur le projet de convention type de partenariat relatif aux interventions culturelles, artistiques, sportives et numériques à destination des personnes âgées dans le cadre de la Semaine Bleue, joint à la présente délibération.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29,

VU le projet de convention type de partenariat joint en annexe,

VU l'avis favorable et unanime de la commission Politique de la Ville en date du mardi 1^{er} septembre 2020,

VU le rapport de Monsieur le Maire.

EMET un avis favorable sur le projet de convention type de partenariat relatif aux interventions culturelles, artistiques, sportives et numériques à destination des personnes âgées dans le cadre de la Semaine Bleue.

EMET un avis favorable à la signature par Monsieur le Maire des futures conventions partenariales dans le cadre de la semaine bleue.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait au Trait et certifié exécutoire
le 25 septembre 2020

Patrick CALLAIS
MAIRE

